



Droit de garde des enfants de mon concubin

Par **mya35_old**, le **13/12/2007 à 15:17**

voila maintenant 4ans que mon ami est séparé de son ex-compagne avec qui il a eu 2 enfants...jusqu'en juin dernier il avait un droit de visite classique sur son fils aîné (8ans)...mais jamais sur le 2ème (3ans)...en juin il y a eu une ènième audience ou Madame demandait l'autorité parental exclusive sans motif valable et lui il demandait les mêmes droits sur le petit comme pour le grand!!! la réponse nous a fait tomber les bras...il lui on annulé ses droits habituels d'accueil et on lui a imposé de voir ses 2 enfants 2 heures par semaine au domicile de la mère en la prévenant 1 semaine a l'avance!!!biensur l'autorité exclusive a été refusé à madame mais aujourd'hui nous nous retrouvons dans une situation très difficile à comprendre pour les enfants...cette décision à briser les contacts entre NOUS (moi et mes 2 enfants) et ronan...et biensur le petit que nous n'avons la joie de connaître!!!rnCette femme est suivi par les services sociaux de sa commune ainsi que par l'APASE...tout ce que mon ami demande pour essayé d'améliorer la situation lui est refusé, en revanche quand madame ouvre la bouche, tout le monde lui dit "amen"!!!rnil ya 1 semaine mon ami a rencontré la personne qui suit le dossier a l'APASE, et a demandé de pouvoir avoir ses enfants 1 petite journée pour que nous puissions passer Noël en famille...cet personne a rencontrer madame lundi et nous avons eu la réponse hier...elle accepte que mon ami prenne ses enfants mais refuse qu'ils passent la journée chez nous et avec nous...et à imposé qu'il ne les amène pas non plus voir des amis (qu'elle a nommé!!!)!!!!!!!!!!!!rnau jour d'aujourd'hui nous restons sur la même demande depuis 4 ans, avoir les enfants en droit de visite classique...pourquoi la situation s'envenime telle à ce point...les services APASE ont ils autant le droit de suivre à la lettre ce qu'ELLE veut et jamais ce que NOUS nous demandons????????MERCIE DE VOTRE REPONSE POUR NOUS AIDER A RETABLIR UN CONTACT ENTRE LES ENFANTS ETrn NOUS SANS QUE LA MERE N'Y METTE SON VÉTO!!!!!!!!!!!!!!!